

Gouvernement du Québec Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport Ministre responsable de la région de la Montérégie Députée de Taillon

Québec, le 31 octobre 2013

Monsieur Stéphane Bédard Leader parlementaire du gouvernement 1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39 Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 11 juin 2013, la députée de Gouin, M^{me} Françoise David, a déposé à l'Assemblée nationale, un extrait d'une pétition signée par 3 855 signataires demandant au gouvernement de cesser les compressions et de prendre les moyens pour assurer un investissement important et adéquat dans la qualité de l'environnement éducatif des écoles afin de faire de l'éducation publique une véritable priorité nationale, capable de répondre aux besoins de tous les élèves.

Le gouvernement a démontré la priorité qu'il accorde à l'éducation à plusieurs occasions, notamment lors du dépôt des crédits de l'année financière 2013-2014. En effet, dans un contexte budgétaire difficile où les acteurs de tous les milieux doivent faire preuve de solidarité et contribuer à l'effort permettant l'atteinte de l'équilibre budgétaire gouvernemental, les montants versés aux commissions scolaires par le gouvernement pour des services d'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire ainsi que secondaire ont crû de 138,5 M\$, soit 1,5 % en comparaison avec les crédits de l'année financière précédente. De plus, les dépenses gouvernementales liées à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et secondaire ont augmenté de 2,8% en 2013-2014, ce qui est appréciable puisque le taux moyen de la croissance des dépenses du gouvernement est de 1,9%.

2

De plus, à compter de l'année scolaire 2013-2014, un nouveau service éducatif, soit celui de la maternelle 4 ans à temps plein, destiné aux enfants vivant en milieu défavorisé, a été ajouté. Plusieurs d'entre eux n'ont présentement pas accès à des services éducatifs. Par une intervention précoce, la maternelle 4 ans à temps plein favorisera la persévérance de ces jeunes.

Egalement, dès l'année scolaire 2013-2014, le gouvernement bonifie son appui aux élèves en difficulté par un ajout de ressources professionnelles et de soutien. Ainsi, au cours des quatre prochaines années, 600 ressources professionnelles et de soutien feront leur entrée dans le réseau scolaire. Ces ressources apporteront un soutien aux enseignants permettant de suivre de plus près le cheminement de ces élèves.

De même, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2013-2023, le gouvernement a annoncé grâce à un investissement de 460 M\$, soit le double de l'année précédente, la construction de 23 écoles et l'agrandissement de 46 bâtiments scolaires.

Finalement, dans le cadre de la Politique économique Priorité le gouvernement procède à une accélération des investissements pour répondre à des besoins pressants des écoles, notamment en mettant en place le plan de rénovation des écoles, Réno-Écoles, qui devance d'ici cinq ans plus de 430 M\$ d'investissements.

Toutes ces mesures témoignent de notre engagement pour une école publique de qualité.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

MARIE MALAVOY

Touir Taluny